

Quand les problèmes hiérarchiques "migrent"



La migration étant un terme dans l'ère du temps, il nous a semblé s'imposer pour relater les dernières aventures roisséennes.

Dans le dernier numéro de la boîte noire, nous nous faisons l'écho des difficultés rencontrées au T2C. Nous n'allons pas les ré-exposer ici, ni revenir sur les péripéties intervenues ensuite, une fois le CSDS muté et la vacance du poste se prolongeant. Nous invitons ceux qui auraient manqué ces épisodes à les visionner sur notre site.

Non, nous en reparlons car, depuis, notre haute hiérarchie, prenant la mesure du problème, a résolu celui-ci en nommant une des CSDSA au poste de CSDS par intérim et en renforçant l'équipe hiérarchique de proximité par une nouvelle CSDSA (par intérim toujours). Même si les intérimis sont comme leur nom l'indique des solutions temporaires (un CSDS serait même attendu), cela permet-il au moins de faire tourner l'unité de façon normale pendant ce temps. Lorsque quelque chose cloche, nous le disons mais lorsque les bonnes solutions sont appliquées, nous le disons aussi... dont acte !

Néanmoins, si nous parlons en introduction de migration, c'est que les problèmes ne semblent pas vouloir quitter nos contrées aéroportuaires. A peine le temps de nous remettre de cet épisode à la Div' II, c'est sur la Div' I et le T3 que les nuages noirs s'abattent.

Y a-t-il un pilote (sachant piloter !) aux manettes du T3 ?

Le T3 a connu un raté majeur qui n'avait eu qu'un précédent mais celui-ci était alors dû à une erreur technique (l'ajout d'une vacation avait écrasé les autres données dans le système, entraînant l'absence de primes pour les agents concernés) et ne concernait qu'une partie des agents de l'UDD (ceux ayant réalisé la vacation en question). Là, c'est toute la Brigade qui a été impactée et la technique n'est pas en cause...

Que s'est-il passé ? Eh bien la hiérarchie présente à ce moment-là a tout simplement « oublié » de valider les statistiques de fin de mois pour mars. Si de prime abord on peut penser que ce n'est que de « l'administratif » et qu'au fond, les agents sur la ligne s'en moquent, quand on approfondit et que l'on sait que ces statistiques incluent les vacations effectuées en nuit, les dimanches et jours fériés (Pâques et le lundi de Pâques donc pour ce mois de mars !) et donc les primes qui vont avec, là, le bât blesse ! Le problème a bien sûr sauté aux yeux des collègues lors du passage en crédit de la paie sur leurs comptes fin mai. En effet, les paies étant mandatées deux mois à l'avance par la DRFiP de Bordeaux (rattachement du CSRH oblige), ces primes sont versées avec deux mois de décalage. Ces mêmes deux mois qui du coup s'appliqueront aussi à la rectification de cette « erreur ».

Dès lors, on ne peut que s'interroger sur cette énième péripétie au T3 et comprendre le sentiment qui anime les agents d'un « deux poids, deux mesures » pour le moins irritant : ceux qui sont censés toucher des primes aux services (réellement) faits les toucheront avec deux mois de retard soit pour les juilletistes après leurs congés tandis que ceux qui sont à l'origine du problème ne sont à double titre pas touchés par celui-ci : ne faisant ni nuit ni jour férié, rien n'a été déduit de leur fiche de paie et au contraire, des primes de commandement qui incluent la responsabilité de transmettre ces statistiques (donc, un service non fait) leur ont tout de même été versées...